



**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES**  
**Procédure adaptée**

**Objet : Fourniture d'un camion mini benne largeur étroite avec compaction**

**Règlement de consultation**  
**et cahier des charges**

## **1- Identification de la collectivité qui passe le marché**

SICTOM de la région d'Uzès  
9 rue Paul Foussat  
30700 UZES

tel : 04 66 22 13 70  
fax : 04 66 22 26 11  
direction@sictomu.fr

Affaire suivie par Vincent LAMIC

## **2- Objet du marché**

La collectivité souhaite faire l'acquisition d'un camion mini benne avec compaction dont la largeur totale ne dépassera pas 2 m.

Cet équipement sera destiné à la collecte des déchets dans les voies étroites des centres anciens notamment.

Le présent C.C.T.P a pour objet de définir cet ensemble routier composé d'un châssis équipé d'une benne à déchets avec compaction, marché pied et basculeurs.

La consultation est composée d'UN SEUL LOT

## **3- Cahier des charges**

### **3.1- Descriptifs techniques minimum des équipements**

#### **A : CHASSIS**

- **Largeur hors tout du châssis : 2m maximum impérativement**
- Coloris : blanc
- le logo de la collectivité sera apposé sur l'avant et les portes latérales du châssis
- Climatisation
- Prédiposition GPS/GPRS
- équipements de sécurité obligatoires
- Notice technique détaillée à joindre à l'offre

#### **B : BENNES A DECHETS**

- Coloris : blanc
- Les faces latérales seront lisses
- Volume utile de la benne : le plus important en fonction du porteur et d'au moins 5 m<sup>3</sup>
- Lève conteneurs : il sera proposé un peigne simple chaise ou double chaise pour la prise de bacs de 120 à 750 litres.
- Marche-pieds normalisé et repliable à l'arrière de la benne
- Un porte-pelle et un porte-balai
- équipements de sécurité obligatoires

### **3.2- Dispositions particulières**

Le fournisseur devra assurer en outre :

- La prise en charge du certificat des mines, de la carte grise et des plaques d'immatriculation
- La livraison à Argilliers, carrefour de Collias, D3bis, lieu dit Bord Nègre
- La réception des équipements, mise en route
- La garantie pièces et main d'œuvre d'au moins 1 an sur l'ensemble du véhicule

Le fournisseur pourra proposer des modifications ou variantes techniques qui correspondent toutefois aux besoins et objectifs de la collectivité.

Les options rajoutées par le fournisseur seront mis en évidence et chiffrées.

### **3.3- Habillage et couleur**

Un covering du véhicule sera mis en place selon les préconisations et les instructions du SICTOMU. Une maquette sera proposée pour validation avant habillage.

### **3.4- Mise en route/ Formation**

Une journée de formation sera réalisée par le fournisseur et/ou ses sous-traitant en ce qui concerne la prise en main, le détail des fonctionnalités et la maintenance des équipements

### **3.5- Livraison**

Le véhicule complet et équipé sera livré au service technique du SICTOMU à Argilliers. La date et l'horaire de réception du véhicule seront définis avec la collectivité.

### **3.6- Pénalités de retard**

Les délais de livraison du véhicule entièrement équipé, mentionnés dans l'offre devront être respectés et ne devront pas dépassés en tout état de cause 6 mois à compter de la date d'envoi de la notification. Les retards internes entre les différents intervenants pour le carrossage, l'équipement du véhicule et la livraison chez les sous-traitant ne pourront pas être déduits du délai global.

Au-delà du délai défini dans l'offre ou au-delà des 6 mois à compter de la date d'envoi de la notification, 200 € de pénalités par jour de retard seront appliqués.

## **4- Contenu du dossier de consultation**

Un exemplaire du dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande par écrit ou par mail ([direction@sictomu.fr](mailto:direction@sictomu.fr)).

**Le dossier complet est téléchargeable directement sur le site de la collectivité [www.sictomu.org](http://www.sictomu.org), rubrique "marchés publics".**

Il est composé :

- D'un règlement et cahier des charges
- D'un acte d'engagement

Le SICTOMU se réserve à tous moment et jusqu'à la date limite de dépôt des offres de modifier le cahier des charges ou de demander aux candidats des précisions sur leur offre.

## **5- Contenu de l'offre**

Date limite de réception des offres : 29 septembre 2006 à 12h00

Délai de validité des offres : 90 jours

Les offres seront envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

M. Le Président  
SICTOMU  
9, rue Paul Foussat  
30700 UZES

L'enveloppe portera l'objet du marché.

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes datées et signées :

- l'ensemble des attestations et documents demandés aux articles 45 et 46 du code des marchés publics
- L'acte d'engagement daté et signé par le représentant qualifié du candidat
- Un dossier complet, précis, clair et soigné pour la fourniture du véhicule équipé répondant aux besoins. Chaque équipement sera détaillé. Un schéma d'ensemble présentera le véhicule équipé.
- La proposition de prix total et une décomposition du prix par équipement.
- Documents garantissant le pouvoir de la personne habilitée à engager la société
- Déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, attestant qu'il n'est pas en redressement judiciaire ou, s'il l'est, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, attestant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une interdiction inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du code du travail.
- Si le candidat emploie des salariés, déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, attestant que les travaux sont réalisés par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L.143-6, L.620-3 du code du travail.
- Liste des références des matériels commercialisés
- Description sommaire des moyens du Service Après Vente et localisation des structures les plus proches de la commune d'Argilliers.
- Délais minimums de garanti d'un an sur l'ensemble du véhicule (pièces et main d'œuvre).

## **6- Jugements des offres**

L'offre retenue sera celle économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- équipements techniques répondant aux besoins : 60 %
- prix : 40 %

La personne responsable du marché  
Daniel ROUX,  
Président du SICTOMU